



# LIVRET D'ACCUEIL

## FOYER LA MAISON CARNOT

32 rue Sadi Carnot 78120 RAMBOUILLET



Secrétariat : 01 61 08 66 30

Équipe Éducative rez-de-chaussée : 01 61 08 66 41

Équipe Éducative 1<sup>er</sup> étage : 01 61 08 66 43

# BIENVENUE

---

Le Foyer la Maison Carnot vous souhaite la bienvenue parmi nous.

La Direction et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire se tiennent à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour au sein du Foyer d'Hébergement.

Afin de faciliter votre arrivée, nous vous remettons ce livret d'accueil qui décrit l'établissement et son fonctionnement, accompagné de son règlement, à respecter pour le bien-être de tous ainsi que le contrat de séjour et la Charte des droits et libertés.

Nous vous souhaitons une très bonne installation chez vous.

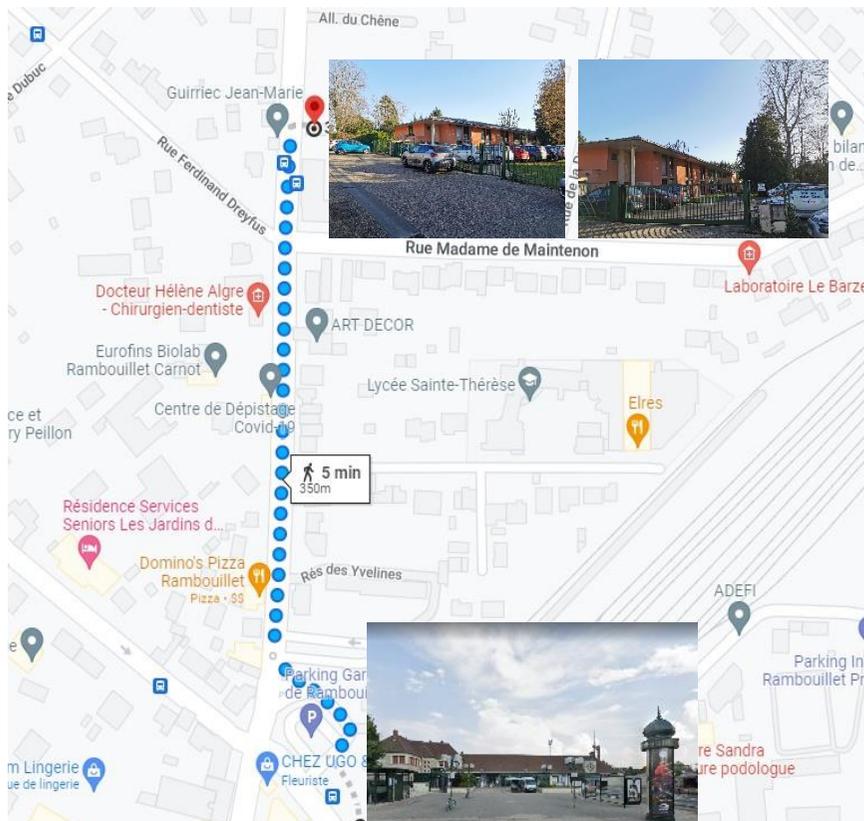


# SOMMAIRE

---

Bienvenue .....	2
Plan d'accès .....	4
L'association .....	5
Nos valeurs .....	6
Le Foyer .....	7
Le personnel accompagnant .....	9
Organigramme.....	10
Votre admission.....	11
Participation financière.....	12
Traitement de vos données .....	13
Les prestations .....	15
Les activités .....	19
Les règles de vie .....	20
Vos droits .....	23

# PLAN D'ACCÈS



En bus, depuis la gare de Rambouillet :

Ligne B direction Clairbois

Arrêt Télécom

L'entrée du foyer se trouve au bout de l'allée du chêne.

# L'ASSOCIATION

---



Accueil

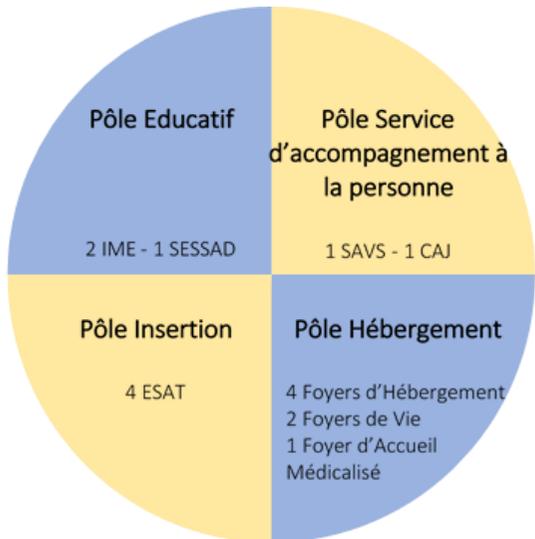
Accompagnement

Insertion

**16** Etablissements et services accueillant des personnes en situation de handicap allant de la petite enfance aux adultes en situation de handicap et vieillissants.

+ de **800 places** financées par des fonds public.

+ de **300 professionnels** employés.



<https://hestia78.fr/origine-dhestia78/>

# NOS VALEURS

---



Accueil

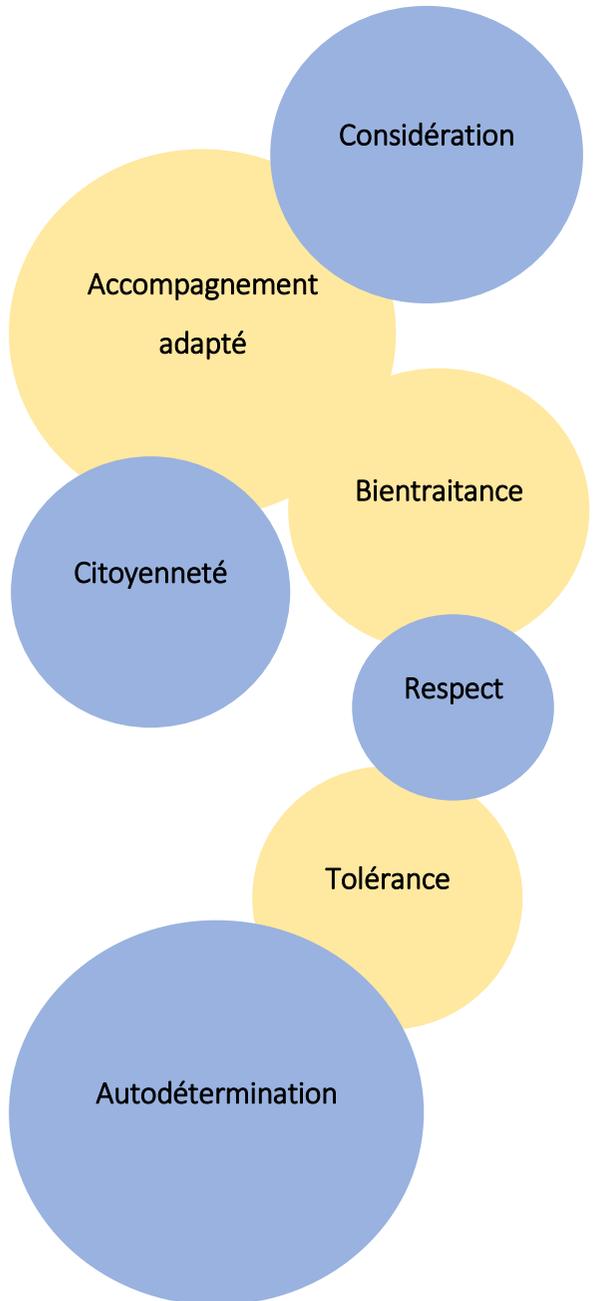
Accompagnement

Insertion



« La plupart des choses semblent impossibles tant qu'elles ne sont pas accomplies. »

N. Mandela



# LE FOYER

---



Accueil

Accompagnement

Insertion

**Le Foyer La Maison Carnot** est un Foyer d'Hébergement.

**40** places destinées à des adultes en situation de handicap ne pouvant accéder temporairement ou durablement à un logement autonome.

Ouvert 365 jours par an.

Accompagnement des personnes **jour et nuit**.

Le Foyer d'hébergement « La Maison Carnot » accueille des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, de plus de 18 ans.

L'établissement est non médicalisé mais dispose d'une infirmière à mi-temps.



Le foyer assure un accompagnement éducatif au quotidien qui répond au projet personnalisé des personnes accueillies.



Une aide à l'entretien du linge et des espaces privés est proposée.

Différentes activités sont possibles au foyer ainsi qu'à l'extérieur.



Chacun dispose d'un espace privé, individuel composé d'une chambre et d'une salle d'eau. Les éducateurs peuvent vous accompagner dans sa personnalisation afin d'assurer votre bien-être.

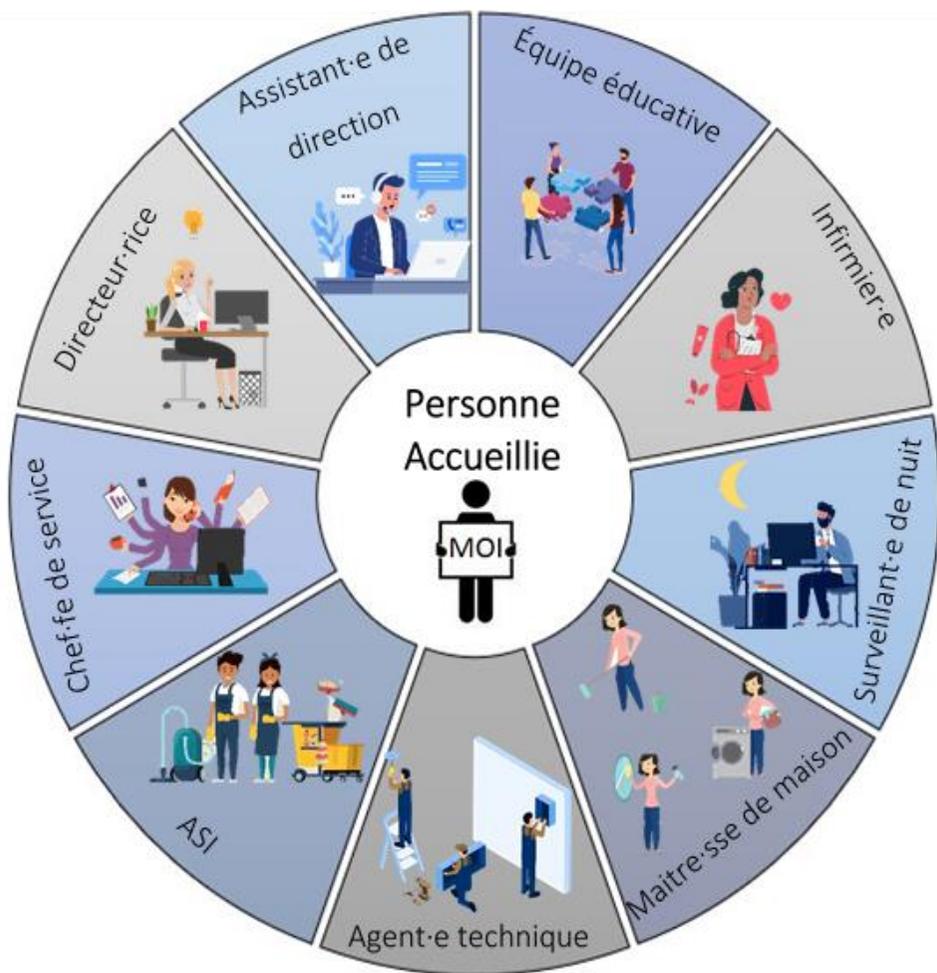


Le foyer est également composé de plusieurs espaces communs : cuisines, salons de détente, salle d'activité, cuisine pédagogique, salle de sport et grand jardin.



# LE PERSONNEL ACCOMPAGNANT

---



# ORGANIGRAMME



# VOTRE ADMISSION

---

L'admission en Foyer d'Hébergement implique :

Une activité professionnelle, au moins à mi-temps, en ESAT ou en milieu ordinaire.

Elle nécessite :

- Une notification d'orientation par la CDAPH
- Une notification d'Aide Sociale
- Un jugement de tutelle ou curatelle, s'il y a lieu
- Votre carte d'identité, votre carte vitale, carte mutuelle, assurance responsabilité civile...

Elle entraîne :

- La signature du contrat de séjour
- L'élaboration de votre pré-projet dans les 3 mois suivants votre admission.



Accueil

Accompagnement

Insertion



# PARTICIPATION FINANCIÈRE

---

Pour chaque personne admise au sein du foyer, une participation financière est demandée. Celle-ci se calcule en fonction de ses revenus.

Pour les personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale, l'établissement perçoit un financement sous forme de prix de journée qui lui est attribué par le Conseil Départemental d'origine de celles-ci.

La personne accueillie finance une partie du fonctionnement de l'institution par le versement d'une contribution pour la participation aux frais de repas et d'hébergement.

Le détail de cette contribution est précisé dans le contrat de séjour.



# TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

---

Tous les professionnels exerçant au sein du Foyer La Maison Carnot sont tenus à la fois :

- Au secret partagé
- Au secret professionnel
- Au droit de réserve
- Au secret médical



Il est interdit à tous les salariés de révéler des informations concernant les résidents.



Pour votre sécurité, les voies de circulations intérieures et extérieures sont placées sous vidéosurveillance (couloirs, escaliers, parking et jardin).



Le logiciel Imago regroupe toutes vos informations médico-sociales et éducatives. Il permet une mise à jour et un suivi des données vous concernant et contient également votre projet personnalisé.

Droit à l'image : Permanent pour les activités en interne et ponctuel pour les manifestations externes, vous avez le choix d'accepter ou non de le signer.



Dossier de l'utilisateur : Votre dossier se trouve dans le bureau de l'Assistante de Direction.



Données médicales : Une partie de vos données médicales se trouve dans le logiciel Imago. L'autre partie se trouve à l'infirmerie dans une armoire fermée à clé.



Le **R**èglement européen **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées (**RGPD**) est entré en vigueur depuis 2018.

La protection de vos données personnelles, déjà encadrée par la CNIL pour son application informatique, est maintenant une obligation et un enjeu majeur pour les établissements et services sanitaires et médico-sociaux.

Les dispositions du RGPD s'appliquent à tous les traitements de données personnelles (ex : nom, prénom, numéro de patient, etc.) que les établissements utilisent pour l'exercice de leurs activités professionnelles, que ces traitements soient sous une forme informatique ou papier (ex : dossier patient papier).

# LES PRESTATIONS

---



**Courrier :** Le courrier est relevé chaque jour en semaine. L'équipe éducative vous le remet chaque soir et vous aide, si besoin, dans sa lecture. Les courriers qui demandent à être traités seront vus avec un éducateur et si nécessaire avec votre tuteur/curateur

**WIFI :** Vous pouvez avoir accès au WIFI « résident ». Le code sera enregistré par un membre de l'équipe éducative et ne vous sera pas donné par mesure de sécurité.



**Pharmacie :** Si un traitement vous est prescrit il sera préparé par la pharmacie avec laquelle le foyer est conventionné.



L'équipe éducative peut vous accompagner dans la prise de ce traitement. Vous avez également la possibilité de le prendre en autonomie.

**Entretien linge** : Une laverie située dans le bâtiment en face du foyer et des machines en salle Baobab sont à votre disposition (un jour fixe choisi avec vous et/ou la possibilité le week-end) si vous êtes autonome pour l'entretien de votre linge. Vous pouvez être aidé par l'équipe éducative en cas de besoin mais aussi par le/la maître-esse de maison (trier le linge, le bon programme...).



**Entretien des draps** : Tous les mercredis, la maîtresse de maison dépose les draps des résidents concernés à l'ESAT du Perray avec lequel nous travaillons en partenariat. Ces derniers les récupèrent la semaine suivante.

Il est possible de les laver en laverie ou en salle BAOBAB.

**Entretien des locaux communs** : Il est réalisé par l'ASI présent-e du lundi au vendredi (cuisines, salons, couloirs, bureaux éducatif, salle Baobab...)

**Entretien de votre espace privé** : Vous entretenez votre chambre et votre salle de bains. L'équipe éducative veille à ce que votre espace privé soit entretenu. L'ASI intervient une fois par mois pour maintenir une hygiène régulière de votre espace.

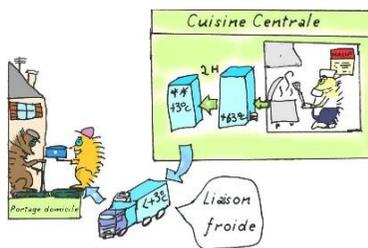




**Entretien des espaces verts :** Le parc du Foyer est entretenu par des travailleurs d'ESAT.

**Repas :** Au foyer les repas du midi (le week-end ou lors d'arrêts maladie) et du soir sont livrés par une société externe en liaison froide.

Ils sont commandés chaque mardi par le/la maître-esse de maison. Il/elle commande les repas pour une semaine entière, il est donc important de prévoir les repas une semaine avant.

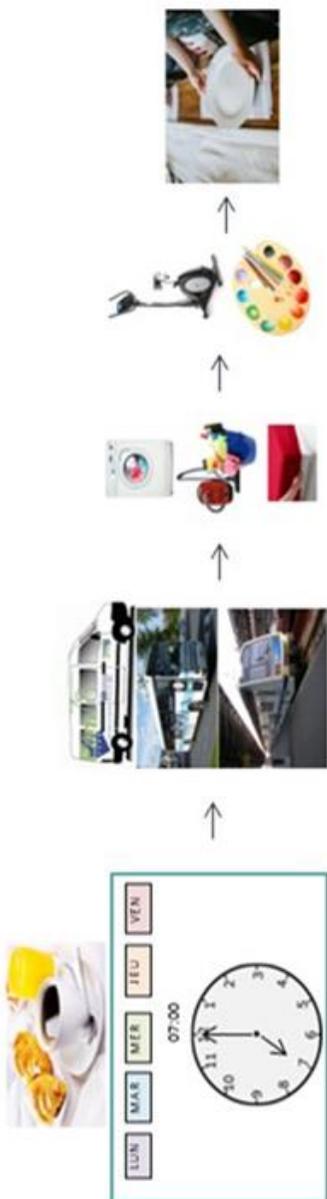


**Épicerie :** Le petit déjeuner Le foyer fournit le petit déjeuner complet. Vous avez à disposition thé, café, chocolat, lait, pain, beurre, confiture, miel... Une commande est faite toutes les 3 semaines et respecte la dotation faite par le/la maître-esse de maison.

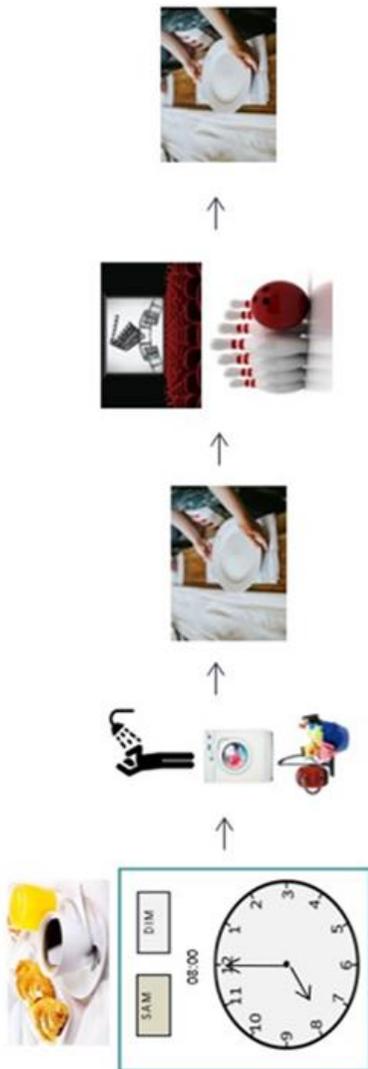
**Boulangerie :** Du pain frais est livré chaque matin et des viennoiseries sont commandées pour le petit déjeuner du dimanche.



## JOURNÉE TYPE SEMAINE



## JOURNÉE TYPE WEEK-END



# LES ACTIVITÉS

---

Le foyer propose plusieurs activités tout au long de la semaine et le week-end. Plusieurs activités sont menées par des intervenant·e·s extérieur·e·s telles que le sport, l'atelier art ou encore des ateliers en lien avec la Bergerie Nationale. D'autres activités sont proposées et menées par l'équipe éducative. Elles sont mises en place en semaine après le travail ou le week-end bowling, karaoké, atelier cuisine, jeux de société, etc.



Les personnes accueillies au foyer ont également la possibilité de participer à des activités à l'extérieur du foyer. Le foyer est situé pas loin de la MJC l'Usine à Chapeaux de Rambouillet ainsi qu'à La Lanterne ou de nombreux/ses spectacles et expositions ont lieu chaque année.



# LES RÈGLES DE VIE

---

---

## *Tabac*

---

Excepté à l'extérieur de l'établissement, tout en respectant l'environnement, la propreté des lieux et une certaine proximité des locaux. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé de ne pas fumer dans les chambres.



---

## *Drogue et alcool*

---



L'usage de drogue et alcool est prohibé à l'intérieur des locaux. Il est fortement recommandé aux personnes accueillies ne pas rentrer dans l'établissement en état d'ébriété.

---

## *Religion et Politique*

---

Etablissement laïc, vous seul avez le choix de vos pratiques. La laïcité garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.



---

## *Visites et sorties*

---

Vous êtes libre de recevoir la visite de vos proches au sein du foyer. L'équipe éducative doit être prévenue de toutes visites afin d'assurer le bon déroulement de celles-ci et veiller au respect du fonctionnement de l'organisation interne de l'établissement (horaires de repas, activités).



---

## *Objets de valeurs*

---



Vous pouvez installer un coffre dans votre chambre pour vos biens de valeur. La clé ou le code ainsi que son contenu reste sous votre responsabilité. Il est toutefois possible de confier vos objets de valeur à l'établissement.

---

## *Vie affective relationnelle et sexuelle*

---

Respectée et confidentielle.

Votre chambre est votre espace privé, vous êtes libres d'y avoir une vie affective relationnelle et sexuelle, dans le respect d'autrui.



---

## *L'espace privatif*

---

Vous disposez d'une chambre individuelle à meubler selon vos goûts. Vous disposez de la clé de celle-ci et en êtes responsable.

Il est important d'entretenir régulièrement votre espace personnel. Les éducateurs vous accompagnent dans la gestion de celui-ci en vous proposant un planning personnalisé.



# VOS DROITS

---

---

## *La réunion des résidents*

---

Une fois par mois, le chef de service anime une réunion à l'ensemble des résidents du Foyer La Maison Carnot. Divers sujets y sont discutés comme l'organisation du service, les manifestations à venir, la vie en collectivité. C'est un espace de parole où chacun a le droit de s'exprimer. Elle permet de favoriser le vivre ensemble.



---

## *Le projet personnalisé*

---

Tous les ans, vous définissez votre projet personnalisé, accompagné de l'équipe éducative. Celle-ci sera particulièrement attentive à vos attentes, souhaits et besoins. Si vous le souhaitez, vous pouvez y associer votre famille et/ou représentant légal.



---

## *Le Conseil de Vie Sociale*

---

Il est destiné à garantir vos droits. C'est un lieu d'échange et d'expression concernant le fonctionnement de l'établissement.

Il a pour vocation de favoriser votre participation (membres élus) et celle de vos proches (représentant des familles).



---

### *La commission Restauration*

---

Elle se réunit tous les trois mois et a pour mission de recueillir toutes vos remarques et/ou suggestions relatives à la préparation des repas effectuée par COGEREST.



---

### *L'autodétermination*

---

Le foyer vous assure un soutien permanent quant à votre développement. L'équipe pluridisciplinaire favorise votre autonomie et vous accompagne dans votre faculté à pouvoir décider et choisir.



---

## *La personne Qualifiée*

---

Elle a pour mission de faire valoir vos droits en tant que personne accueillie, et ceux de votre représentant légal. Elle intervient à votre demande ou celle de votre représentant légal. La liste des personnes qualifiée est fixée, pour chaque département, par le préfet du département, le Président du Conseil Départemental et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.



---

## *La personne de Confiance*

---



Toute personne à le droit de désigner une personne de confiance (un proche, votre médecin traitant, un parent...) qui pourra l'accompagner et l'assister dans ses démarches concernant sa santé ou témoigner de sa volonté auprès de l'équipe médicale de l'hypothèse où elle serait hors d'état de pouvoir s'exprimer.

---

## Contrat de séjour

---



Il définit les engagements réciproques entre vous et l'établissement La Maison Carnot. C'est un outil d'information en matière de condition d'accueil, de prestations et d'accompagnement. Il est conjointement signé par vous-même et/ou votre représentant légal ainsi que l'établissement.

Il assure un engagement mutuel des deux parties.



---

## Réclamations

---

Un registre des plaintes et réclamations se trouve à votre disposition à l'accueil du bâtiment. Toutes vos suggestions en matière d'amélioration ou d'insatisfaction et avis et remarques, seront recueillis afin de favoriser votre séjour au sein du Foyer La Maison Carnot. Elles feront toutes l'objet d'une réponse de la part de la Direction.



---

## *Ethique et bientraitance*

---

La bientraitance est l'une des valeurs centrales pour effectuer un accompagnement de qualité. C'est une démarche qui répond à vos besoins et attentes et qui permet le respect de vos droits et libertés. Cette politique de bientraitance est au cœur de notre accompagnement personnalisé. Les professionnels sont accompagnés (formations, analyses des pratiques, management) pour adapter leurs postures, leurs pratiques et leurs outils.



*Consulté en CVS le 16 février 2023 – Validé en CA le 22 mars 2023*

